

**RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINTS TECHNIQUES
DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER**

AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

DOSSIER D'INSCRIPTION

Calendrier des épreuves	
OUVERTURE DES INSCRIPTIONS	27/03/23
Date limite de dépôt des dossiers de candidatures	14/04/23
Épreuve d'admission	À partir du 15/05/23
Le candidat n'ayant pas reçu de convocation au moins 10 jours avant la date des premières épreuves doit se rapprocher du service organisateur.	

Le présent dossier d'inscription devra être transmis, complété et signé, accompagné des pièces justificatives obligatoires demandées, **au plus tard le vendredi 14 avril 2023 :**

Dépôt au SATPN :

Bureau des ressources humaines – pôle recrutements, concours et examens professionnels –
Rue de la Batterie Sud BP 448 97 610 DZAOUDZI, ouvert :

du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

le vendredi de 8h00 à 12h00

ATTENTION : La vérification des conditions de participation n'intervenant qu'après les résultats définitifs, s'il apparaît que les renseignements que vous avez déclarés sont inexacts, vous serez automatiquement rejeté même si le jury a prononcé votre admission.

Timbre de l'administration

CANDIDATURE AU RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINTS TECHNIQUES
DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER

AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

SGAMI / SGAP :

ÉTAT CIVIL

Monsieur Madame

Nom de naissance (*en lettres capitales*) :

Nom d'usage ou de mariage :

Prénoms (*souligner le prénom usuel*) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité française : oui non en cours de naturalisation

Nationalité (*si autre que française*) :

ADRESSE PERSONNELLE

N° : Rue :

Code postal : Localité : Pays (*si autre que France*) :

Numéros de téléphone personnels :

Adresse électronique :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Êtes-vous travailleur handicapé oui non

Êtes-vous personne en situation de handicap oui non

PIÈCES À FOURNIR

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

- Formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé ;
- Une lettre de motivation **manuscrite** ;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours ou à l'examen.

« Les données mentionnées sur le présent dossier d'inscription peuvent faire l'objet d'une saisie informatique et d'un traitement automatisé d'informations nominatives. Ce traitement a été déclaré à la commission de l'informatique et des libertés (CNIL) conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers nominatifs. Cette loi garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des services destinataires de la notice

Selon les dispositions de l'article 20 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, la vérification des conditions requises pour concourir doit intervenir au plus tard à la date de la nomination.

Il ressort de ces dispositions que :

- la convocation des candidats aux épreuves ne préjuge pas de la recevabilité de leur demande d'inscription ;*
- lorsque le contrôle des pièces fournies montre que des candidats ne remplissent pas les conditions requises pour faire acte de candidature, ils ne peuvent ni figurer, ni être maintenus sur la liste d'admission, ni être nommés dans le grade supérieur, qu'ils aient été ou non de bonne foi.*

En cas de fausses déclarations, le candidat est passible des sanctions pénales prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit au candidat un droit d'accès et de rectification pour les données personnelles le concernant auprès de l'autorité compétente. »

Fait à _____, le _____

Signature,

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
AU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINTS TECHNIQUES
DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER SESSION 2023

À Dzaoudzi,

Reçu le...../...../.....

Nom de l'autorité ayant reçu le dossier.....

Signature :

Fait en deux exemplaires*

* à garder par le service recruteur

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
AU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINTS TECHNIQUES
DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER SESSION 2023

À Dzaoudzi,

Reçu le...../...../.....

Nom de l'autorité ayant reçu le dossier.....

Signature :

Fait en deux exemplaires*

* à remettre au candidat